

REPORTE SOBRE LAS PERSPECTIVAS DEL MERCADO LABORAL EN QUEBEC PARA PROFESORES UNIVERSITARIOS

4121 - Professeurs d'université **Textes de la profession**

Nature du travail

Les professeurs d'université donnent des cours aux étudiants de premier cycle et d'études supérieures et font des recherches dans des universités et des collèges décernant des diplômes d'études universitaires. Les professeurs d'université qui sont chefs de département sont compris dans ce groupe de base.

Pour obtenir la description complète et officielle de cette profession selon la Classification nationale des professions de 2001, il suffit de consulter le site de la CNP2001, au :

<http://www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001/f/groups/4121.shtml>

Exemples de titres professionnels

Chargé de cours;
chargé d'enseignement de génie;
chef de département de géographie;
directeur de département de physique au niveau universitaire;
directeur de département des sciences de l'alimentation;
professeur adjoint de botanique;
professeur d'anglais;
professeur de médecine;
professeur d'informatique;
professeur d'université.

Perspectives

Les perspectives d'emploi dans cette profession sont bonnes.

(Mise à jour : septembre 2006)

Après avoir diminué légèrement au cours de la majeure partie des années quatre-vingt-dix, le nombre de professeurs d'université a par la suite augmenté légèrement. Ces mouvements s'expliquent par l'évolution des dépenses gouvernementales, du nombre de jeunes ayant l'âge de fréquenter l'université, du taux de fréquentation scolaire des jeunes âgés de 20 à 29 ans et de l'offre de main-d'œuvre hautement spécialisée. Compte tenu de l'évolution prévue de ces facteurs, le nombre de professeurs d'université devrait augmenter légèrement au cours des prochaines années.

Source des débouchés

Les débouchés proviendront en premier lieu des besoins de remplacement des professeurs d'université qui seront relativement nombreux à prendre leur retraite. En effet, l'âge moyen de

ces professeurs est nettement plus élevé que celui de l'ensemble des travailleurs. D'ailleurs, la proportion de professeurs d'université âgés de 45 ans et plus était en 2001 beaucoup plus élevée que dans l'ensemble des professions (60 % par rapport à 35 %, selon les données du recensement).

D'autres postes deviendront vacants en raison des postes qui seront libérés par les professeurs d'université qui accéderont à d'autres professions. En effet, l'expérience et la formation dans l'enseignement universitaire donnent accès à une grande variété de postes reliés à leur domaine d'enseignement et à des promotions à des postes de gestion dans le secteur de l'enseignement universitaire. Toutefois, le cheminement de carrière se fait généralement à l'intérieur de cette profession, par exemple de chargé de cours à professeur suppléant, à professeur adjoint, à professeur agrégé, à professeur titulaire et à directeur de département. Quelques débouchés s'ajouteront en raison de la création d'emplois.

Bassin de main-d'œuvre

Ces débouchés seront accessibles aux personnes qui satisfont aux exigences de l'emploi (voir la section Formation), entre autres à des auxiliaires d'enseignement (voir 4122). Peu de postes pourront être pourvus par des professeurs expérimentés en chômage, car il y a peu de chômage dans cette profession. En outre, ce chômage se retrouve presque uniquement en été, sûrement chez les chargés de cours, et disparaît presque complètement le reste de l'année, au moment où la demande de professeurs est la plus forte. De nombreux débouchés devraient être pourvus par des immigrants qui satisfont aux exigences des universités. En effet, la proportion d'immigrants dans cette profession était en 2001 trois fois plus élevée que dans l'ensemble des professions (30 % par rapport à 10 %).

Cette profession connaît de sérieuses pénuries dans certaines disciplines, tels le génie, l'informatique et la médecine. Ces pénuries découlent en bonne partie de la concurrence des universités des États-Unis et du reste du Canada et des effets de la concurrence du reste du marché du travail qui rémunère souvent mieux ces professionnels hautement qualifiés et qui recrute souvent des candidats potentiels avant qu'ils n'aient terminé la scolarité exigée pour enseigner à l'université. En outre, les effectifs étudiants de troisième cycle (doctorat), qui représentent le principal bassin d'embauche pour les universités, ont diminué de plus de 5 % entre 1995-1996 et 2001-2002, alors qu'ils avaient augmenté de plus de 90 % au cours des dix années précédentes !

Face à cette situation, les universités ont développé diverses stratégies pour attirer des candidats à la profession. On offre entre autres la charge de cours à temps partiel à des personnes qui occupent des emplois dans des professions reliées à la matière à enseigner, par exemple en gestion et en médecine. Certaines universités offrent de payer les frais des études doctorales ou postdoctorales à leurs étudiants les plus prometteurs en échange d'un engagement à enseigner par la suite un certain nombre d'années dans leur établissement. Cette stratégie semble porter ses fruits, car les effectifs étudiants de troisième cycle (doctorat) sont soudainement repartis en hausse entre 2001-2002 et 2004-2005, leur nombre augmentant de 30 %.

L'embauche de chargés de cours itinérants, qui desservent de nombreuses municipalités au Québec, permet également de pourvoir des postes dans des matières de base, notamment dans les programmes de certificats, dans les universités éloignées des grands centres urbains. On prévoit toutefois que l'augmentation prévue des budgets des universités au cours des prochaines années leur permettra d'offrir des conditions plus avantageuses pour recruter des professeurs de grande renommée.

Les exigences scolaires pour accéder à des postes de chargés de cours et de professeurs sont

reflétées éloquentement dans les données du recensement. En effet, près 85 % des professeurs d'université possédaient en 2001 une scolarité supérieure au baccalauréat, et 55 % un doctorat. Cette profession se classait d'ailleurs au premier rang des 520 professions inventoriées dans Emploi-Avenir Québec quant à la proportion de titulaires d'un doctorat, et au deuxième quant à la proportion de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat.

Professeurs et chargés de cours

Cette profession est composée à peu près à part égale de professeurs permanents et de chargés de cours. Selon le Conseil des universités, on trouve quatre types de chargés de cours :

- Le premier est constitué de personnes qui travaillent à temps plein dans une autre profession et pour qui l'enseignement est un deuxième emploi. On les embauche soit en raison de leurs compétences spécifiques, soit en raison des difficultés à pourvoir des postes de façon permanente.
- Le deuxième est formé des «chargés de cours de carrière» dont la principale activité professionnelle consiste à enseigner. Ils aspirent généralement à occuper des postes de professeurs permanents.
- Le troisième type de chargés de cours se compose d'étudiants de cycles supérieurs qui assument des charges de cours tout en étudiant à temps plein.
- Finalement, les «pigistes» sont les chargés de cours qui ont un autre emploi à temps partiel qui leur procure plus de revenus que l'enseignement universitaire.

On doit noter que les chargés de cours du premier et du quatrième type ne font pas partie de la profession 4121, professeurs d'université, mais plutôt de la profession où ils gagnent la majeure partie de leurs revenus. Les données présentées à la section «Statistiques» ne tiennent donc pas compte de ces chargés de cours.

Malgré cela, la présence d'un nombre élevé de chargés de cours dans cette profession se reflète de façon très nette dans les données présentées à la section «Caractéristiques» des «Statistiques». Ainsi, la proportion de travailleurs à temps partiel, 22 %, est très élevée par rapport aux professions qui exigent ce niveau de formation. Elle est même supérieure à la proportion de travail à temps partiel pour l'ensemble des professions (20 %). De même, la donnée sur le revenu moyen d'emploi (73 278 \$) doit être utilisée avec prudence. En effet, elle ne concerne que les 55 % de professeurs d'université qui travaillaient à temps plein et à l'année en 2000. Le revenu moyen d'emploi des 45 % qui ne travaillaient pas à temps plein et à l'année en 2000 s'élevait, lui, à 31 958 \$.

Tendances

L'évolution de l'emploi dans cette profession est influencée par le taux de fréquentation des universités, par les changements démographiques touchant les personnes en âge de fréquenter l'université, par le niveau de financement des universités et par l'offre de main-d'œuvre.

- Taux de fréquentation des universités

La principale clientèle des universités est formée des jeunes âgés de 20 à 29 ans. Leur taux de fréquentation scolaire a connu au cours de la dernière décennie une augmentation très nette. Cette croissance s'explique en bonne partie par la conjoncture issue de l'économie du savoir, par la hausse des exigences des employeurs et par les campagnes d'information et de sensibilisation qui incitent les jeunes à rester aux études plus longtemps et à parfaire leur scolarité, idéalement jusqu'au niveau universitaire. Avec l'amélioration du marché du travail des jeunes, leur taux de fréquentation scolaire a toutefois commencé à plafonner et même à diminuer légèrement depuis 1997. Étant donné que le marché du travail des jeunes devrait rester positif, il faut s'attendre à

ce que le taux de fréquentation scolaire des jeunes demeure assez stable au cours des prochaines années.

- Changements démographiques

Malgré certaines variations annuelles, le nombre de jeunes ayant l'âge de fréquenter l'université est demeuré assez stable au cours des dernières années. Toutefois, cette absence de croissance démographique, jumelée à la baisse récente de leur taux de fréquentation scolaire, a entraîné une légère diminution de l'effectif étudiant des universités québécoises dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. L'arrivée dans la vingtaine des enfants des «baby-boomers» (génération appelée l'écho du boom) a permis un retour de la croissance des effectifs étudiants de 1999 à 2005. Étant donné que l'apport de la génération de l'écho du boom arrive à sa fin et que le taux de fréquentation scolaire semble plafonner, on peut s'attendre à un certain recul de l'effectif universitaire.

- Niveau de financement des universités

Pendant la majeure partie des années quatre-vingt-dix, les universités québécoises ont dû composer avec un environnement budgétaire restreint en raison des compressions budgétaires gouvernementales. Depuis, les gouvernements ont annoncé de nouvelles dépenses dans l'enseignement et la recherche universitaires. Les nouvelles dépenses dans l'enseignement ont permis de maintenir certains programmes en danger dans les universités des régions éloignées des grands centres, de faire augmenter le nombre d'inscriptions dans certains domaines en forte demande, comme en médecine et en sciences infirmières, et de faire diminuer quelque peu le ratio du nombre d'étudiants par professeur dans l'ensemble des universités.

Les dépenses en recherche universitaire ont peu augmenté au milieu des années quatre-vingt-dix. Elles se sont même retrouvées en 1997-1998 légèrement inférieures à leur niveau de 1992-1993. Elles ont toutefois augmenté fortement depuis, doublant (hausse de 107 %) entre 1997-1998 et 2003-2004. Cette hausse remarquable des sommes consacrées à la recherche ont permis une augmentation du temps accordé à la recherche par les professeurs et ont donc favorisé l'emploi dans cette profession. Compte tenu des engagements gouvernementaux, cette tendance favorable devrait se maintenir au cours des prochaines années.

- Offre de main-d'œuvre

Comme mentionné plus tôt dans l'analyse du bassin de main-d'œuvre, les universités ont fait face à d'importantes difficultés pour recruter suffisamment de professeurs au cours des dernières années. Cette pénurie a forcé les universités à augmenter le ratio d'élèves par professeur dans certaines disciplines. Par contre, les mesures prises par les universités pour solutionner ce problème commencent à porter leurs fruits. On peut donc s'attendre à ce que ces pénuries s'estompent quelque peu au cours des prochaines années. Cela permettra de faire diminuer ce ratio et favorisera la croissance de l'emploi dans cette profession.

Compte tenu de l'ensemble de ces tendances, on prévoit que le nombre de professeurs d'université n'augmentera que légèrement au cours des prochaines années.

Caractéristiques des emplois

Selon les données des recensements, les femmes occupaient environ 35 % des postes dans cette profession en 2001, proportion en hausse notable depuis 1991 (29 %). Il n'y avait pas de travailleurs autonomes dans cette profession. La présence d'un nombre élevé de chargés de cours dans cette profession entraîne en outre un important chômage saisonnier. Ainsi, le nombre

de bénéficiaires de l'assurance-emploi est de quatre à six fois plus élevé en juillet et en août que d'octobre à avril.

Exigences

En plus de satisfaire aux exigences très élevées en matière de formation, les candidats à cette profession doivent démontrer des aptitudes et de l'intérêt à transmettre des connaissances et à effectuer et encadrer des travaux recherches de haut niveau. Ils doivent également posséder une très bonne culture générale, faire preuve de créativité et avoir de grandes capacités à communiquer et à travailler en équipe. La curiosité intellectuelle est une qualité incontournable pour demeurer constamment à la fine pointe des connaissances et des développements dans son aire de compétence. Face à l'importance croissante accordée à la coordination de travaux de recherche universitaires, les compétences en gestion représentent un atout de plus en plus incontournable. Le bilinguisme est habituellement essentiel, tant pour lire les travaux de recherche et les articles des revues spécialisées que pour en rédiger.

Études et formation

Pour devenir professeur d'université, il faut habituellement un doctorat dans la spécialité à enseigner. L'affiliation à une association ou un ordre professionnel peut être exigée des professeurs qui enseignent dans des domaines où le champ d'exercice est réglementé, tel que la médecine, le droit, le génie, la psychologie ou l'architecture. Un stage postdoctoral effectué dans une université ainsi que de l'expérience en recherche et la diffusion d'articles ou de rapports de recherche dans des publications à caractère scientifique représentent des atouts importants.

Les exigences des universités pour les postes de chargé de cours varient considérablement selon les établissements, les domaines d'enseignement et les cours spécifiques à enseigner. On exige à la base un doctorat dans la spécialité à enseigner, mais on accepte également les titulaires d'une maîtrise qui poursuivent leurs études doctorales et les titulaires d'un baccalauréat qui possèdent une vaste expérience dans le domaine du cours à enseigner.

Références utiles

Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université
<http://www.fqppu.org/>

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)
<http://www.crepuq.qc.ca>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Considérations importants

L'emploi dans cette profession varie en fonction de l'évolution des dépenses gouvernementales, du nombre de jeunes ayant l'âge de fréquenter l'université, du taux de fréquentation scolaire des jeunes âgés de 20 à 29 ans et de l'offre de main-d'œuvre hautement spécialisée. Compte tenu de l'évolution prévue de ces facteurs, le nombre de professeurs d'université devrait augmenter légèrement au cours des prochaines années.

Les universités ont fait face à d'importantes difficultés pour recruter suffisamment de professeurs au cours des dernières années. Pour solutionner ce problème, les universités ont pris des

mesures qui commencent à porter leurs fruits. On peut donc s'attendre à ce que ces pénuries s'estompent quelque peu au cours des prochaines années.

4121 - Professeurs d'université Statistiques

	4121	Ensemble des professions
Principaux indicateurs du marché du travail		
Emploi, moyenne 2003-2005	12 000	3 675 500
Bénéficiaires d'assurance-emploi en 2005	250	153 350
Taux de croissance annuel de 2006 à 2010	0,7 %	1,0 %
Variation annuelle d'emploi de 2006 à 2010	80	38 900
Érosion annuelle de 2006 à 2010	250	97 350
Besoins annuels totaux de 2006 à 2010	330	136 250
Répartition de l'emploi selon le sexe		
Hommes	65,0 %	53,5 %
Femmes	35,0 %	46,5 %
Répartition de l'emploi selon le groupe d'âge		
15-24 ans	2,3 %	14,7 %
25-44 ans	38,0 %	49,9 %
45-64 ans	55,7 %	34,0 %
65 ans et plus	4,0 %	1,4 %
Répartition de l'emploi selon le statut		
Plein temps	77,6 %	79,8 %
Temps partiel	22,4 %	20,2 %
Revenu d'emploi annuel moyen (à temps plein et à l'année)		
À temps plein et à l'année	55,4 %	52,7 %
Moyen	73 278 \$	39 150 \$
0 à 19 999 \$	4,3 %	20,6 %
20 000 \$ à 49 999 \$	12,5 %	55,1 %
50 000 \$ et plus	83,2 %	24,4 %
Répartition de l'emploi selon le plus haut niveau de scolarité atteint		
Moins d'un DES	0,3 %	18,7 %
Diplôme d'études secondaires (DES)	0,8 %	25,1 %
Diplôme postsecondaire non universitaire	4,0 %	37,5 %

Baccalauréat et plus	94,9 %	18,7 %
-----------------------------	---------------	---------------

Répartition de l'emploi selon la région

Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	0,0 %	1,1 %
Bas-St-Laurent	1,2 %	2,5 %
Capitale-Nationale	15,2 %	9,0 %
Chaudière-Appalaches	2,3 %	5,5 %
Estrie	7,1 %	4,0 %
Centre-du-Québec	0,4 %	3,0 %
Montérégie	9,6 %	18,4 %
Montréal	49,5 %	24,8 %
Laval	1,9 %	4,9 %
Lanaudière	0,8 %	5,3 %
Laurentides	1,6 %	6,5 %
Outaouais	4,2 %	4,6 %
Abitibi-Témiscamingue	1,0 %	1,9 %
Mauricie	2,6 %	3,2 %
Saguenay-Lac-St-Jean	2,7 %	3,5 %
Côte-Nord-Nord du Québec	0,0 %	1,7 %

Travail autonome	0,0 %	10,6 %
Immigration	30,4 %	10,2 %

Principaux secteurs d'emploi(%)

Universités	98,6
--------------------	-------------

Ces renseignements proviennent du site Web national d'Emploi-Avenir [<http://emploiavenir.ca>]. Ce rapport a été produit en utilisant le site web [JobFutures](#) ou [Emploi-Avenir](#) du Gouvernement du Canada seulement pour information et d'aucune manière pour sa vente. Avec le même esprit d'appui mutuel, **InmigracionyExitoenCanada.com** exhorte aux abonnés et lecteurs à partager cette information GRATUITEMENT, sans modification et toujours en mentionnant la source afin de respecter les lois sur les droits d'auteur.

This report has been generated by the website [JobFutures](#) or [Emploi-Avenir](#) of the Government of Canada only for information and not for sale. With the same spirit of mutual help, **InmigracionyExitoenCanada.com** exhorts the members and readers to share this information for FREE, without modifications and always mentioning the source in order to respect the copyright.

Este informe ha sido generado a través del sitio web [JobFutures](#) o [Emploi-Avenir](#) del Gobierno del Canadá sólo para información y de ninguna manera para su venta. Con el mismo espíritu de apoyo mutuo, **InmigracionyExitoenCanada.com** exhorta a sus subscriptores y lectores a compartir esta información GRATUITAMENTE, sin modificación alguna y siempre mencionando la fuente con el fin de cumplir con las leyes referentes al derecho de autor.

CORTESIA DE

www.InmigracionyExitoenCanada.com